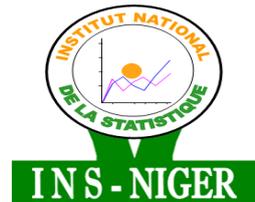


# RÉPUBLIQUE DU NIGER

*Fraternité – Travail – Progrès*



## **Enquête d'évaluation d'impact de l'intervention « Toutes les filles à l'école » du projet SWEDD**

*Rapport provisoire*

Février 2018

# Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>I</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>II</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>II</b>
<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS</b> .....	<b>1</b>
<b>II. OBJECTIFS</b> .....	<b>3</b>
2.1 OBJECTIF GENERAL.....	3
2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	3
<b>III. METHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
3.1. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE .....	3
3.2. CALCUL DE LA TAILLE DE L'ÉCHANTILLON .....	3
3.3. PLAN DE SONDAGE .....	4
3.4. OUTILS DE COLLECTE .....	4
3.5. MISE EN ŒUVRE .....	4
3.6. LIMITES DE L'ENQUETE .....	5
<b>IV. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE</b> .....	<b>6</b>
4.1. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MENAGES .....	6
4.1.1. <i>Caractéristiques des chefs de ménage</i> .....	6
4.1.2. <i>Bien-être économique des ménages et activités économiques</i> .....	8
4.1.3. <i>Nuptialité</i> .....	9
4.2. CARACTERISTIQUES DES ADOLESCENTES SCOLARISEES .....	9
4.2.1. <i>Pratique d'Activités Génératrices de Revenu (AGR) chez les filles scolarisées</i> .....	9
4.2.2. <i>Aspirations en matière d'éducation</i> .....	10
4.2.3. <i>Mariage</i> .....	10
4.2.4. <i>Préférences en matière de fécondité</i> .....	11
4.2.5. <i>Connaissance des méthodes contraceptives</i> .....	11
4.2.6. <i>Connaissances, attitudes et pratiques sur le VIH/Sida</i> .....	12
4.3. SITUATION DES HOMMES DE 16-24 ANS.....	13
4.3.1. <i>Intention future de mariage et opinions associées</i> .....	13
4.3.2. <i>La responsabilité au sein d'un couple</i> .....	14
4.3.3. <i>Préférence en matière de fécondité chez les hommes</i> .....	15
4.3.4. <i>Connaissance des moyens de contraception chez les adolescents</i> .....	15
4.3.5. <i>Connaissance des adolescents en matière du VIH/SIDA</i> .....	15
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>17</b>
<b>ANNEXE</b> .....	<b>18</b>

## Liste des tableaux

TABLEAU 1: TAUX DE REPONSE PAR TYPE D'INTERVIEWS .....	4
TABLEAU 2: ÂGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE, TAILLE ET NOMBRE DE PIECES PAR MENAGE .....	6
TABLEAU 3: TYPE DE LOGEMENT (%) .....	7
TABLEAU 4: TYPE DES MATERIAUX DES MURS EXTERIEURS DU LOGEMENT.....	7
TABLEAU 5: TYPE DE MATERIAUX DU TOIT DU LOGEMENT .....	7
TABLEAU 6: SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON .....	8
TABLEAU 7: QUINTILES DE BIEN-ETRE ECONOMIQUE PAR REGION .....	8
TABLEAU 8: PROPORTION DES MENAGES POUR LESQUELS AU MOINS UN MEMBRE DU MENAGE A : .....	9
TABLEAU 9: REPARTITION DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DEJA EN UNION PAR SEXE .....	9
TABLEAU 10: REPARTITION (EN %) DES ENQUETEES SELON LE TYPE D'ACTIVITES REALISEES DANS LES 30 DERNIERS JOURS	10
TABLEAU 11: ASPIRATION DES ENQUETEES SUR L'EDUCATION.....	10
TABLEAU 12: POURCENTAGE DES ADOLESCENTES ACTUELLEMENT MARIEES OU PROMISES .....	11
TABLEAU 13 : ÂGE MOYEN DES ADOLESCENTES PROMISES .....	11
TABLEAU 14 : PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE .....	11
TABLEAU 15: POURCENTAGE DES ADOLESCENTES CONNAISSANT LES METHODES CONTRACEPTIVES.....	12
TABLEAU 16: SOURCES D'INFORMATIONS SUR LES METHODES CONTRACEPTIVES .....	12
TABLEAU 17: CAP VIH/SIDA .....	13
TABLEAU 18: LIBERTE DU CHOIX DES FEMMES DANS LES LOCALITES DES JEUNES HOMMES PAR REGION.....	14
TABLEAU 19: OPINION DES JEUNES HOMMES SUR L'AGE IDEAL AU MARIAGE DES FILLES .....	14
TABLEAU 20: AVIS DES JEUNES HOMMES SUR LES RESPONSABILITES AU SEIN D'UN COUPLE .....	14
TABLEAU 21: AVIS DES JEUNES HOMMES SUR LE NOMBRE D'ENFANTS A AVOIR.....	15
TABLEAU 22: PROPORTION DES JEUNES-HOMMES QUI CONNAISSANT LES MOYENS DE CONTRACEPTION.....	15
TABLEAU 23: CONNAISSANCES ET ATTITUDES DES JEUNES EN MATIERE DU VIH/SIDA .....	16

## Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION (EN %) DES MENAGES SELON LE SEXE DES CHEFS DE MENAGES.....	6
GRAPHIQUE 2 : PROPORTION DES JEUNES-HOMMES PROMIS EN MARIAGE PAR REGION.....	13

## I. Contexte et justifications

Le Niger à l'instar de nombreux pays au Sud du Sahara fait face à des nombreux obstacles. Parmi ces obstacles on peut citer la vulnérabilité économique et alimentaire, les faibles niveaux d'éducation surtout chez les filles, les mariages précoces, la faible utilisation des méthodes contraceptives modernes, l'extrême jeunesse de la population. Le défi le plus important parmi ces obstacles est la rapide croissance démographique. En effet, estimée en moyenne à 3,9% par an, entre le Recensement Général de la Population de 2001 et celui de 2012, la croissance démographique du Niger est l'une des plus élevées du monde.

Ainsi, les défis démographiques auxquels sont confrontés les pays au Sud du Sahara, en particulier ceux du Sahel les ont amenés à adopter, le mercredi 06 novembre 2013, au Palais des Congrès de Niamey (Niger) une déclaration dénommée « Appel de Niamey sur les défis démographiques au Sahel ». Cet appel dont l'objectif principal est d'accélérer le dividende démographique par la prise en charge des questions de santé, de nutrition et de capital humain, a reçu un écho favorable auprès de certains partenaires techniques et financiers dont la Banque Mondiale et l'UNFPA. C'est ainsi que le Projet Régional dans le Sahel intitulé « Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel » en abrégé en anglais SWEDD a été mise e place. Il couvre six (6) pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Mali, Niger et Tchad).

Le SWEDD a pour but d'accélérer la transition démographique, afin de soutenir le dividende démographique et réduire l'inégalité du genre dans la région du Sahel. Investir dans l'autonomisation économique et sociale des jeunes filles adolescentes est crucial pour réaliser ces objectifs. Retarder le mariage et la maternité précoces aidera à réduire les rapports de dépendance, et augmentera la participation des jeunes femmes au marché du travail. C'est donc un projet qui vise surtout à appuyer les interventions de nature régionale, pour le mieux-être des populations, notamment rurales. Il cible prioritairement les femmes et les adolescentes. Les interventions proposées sont articulées autour de trois (3) composantes :

- la composante 1 vise à créer une demande pour les produits et services de Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et Nutritionnelle (SRMNIN) en favorisant les changements sociaux et comportementaux et l'autonomisation des femmes et des adolescentes ;
- la composante 2 vise à renforcer les capacités régionales afin d'améliorer l'offre en produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle et en personnel qualifié ;
- la composante 3 vise à renforcer le plaidoyer et la concertation de haut niveau menés dans le cadre du projet et à renforcer les capacités pour l'élaboration des politiques et la mise en œuvre du projet.

Dans sa mise en œuvre, la composante 1 du projet a permis la mise en place d'un programme d'interventions visant à autonomiser les femmes et les filles. L'accent mis sur le retard des âges aux premiers événements (mariage et fécondité) provient d'une compréhension que la maternité précoce conduit à une vie à fécondité élevée et que les filles qui se marient jeunes sont susceptibles de faire face à des difficultés d'accès et d'utilisation des produits contraceptifs Par ailleurs, les unions et les maternités précoces pourraient compromettre significativement le cursus scolaire des filles et plus tard leur autonomie au plan social, et économique.

Les interventions à mettre en œuvre viseraient principalement les filles âgées de 10 à 19 ans qui sont à risque élevé pour le mariage et la grossesse précoces. Il s'agit de les soutenir par des interventions appropriées et fondées sur une base globale d'évidence. C'est ainsi que ces projets incluent les interventions suivantes : (i) compétences de vie et connaissance de la santé reproductive, (ii) l'amélioration du niveau d'autonomie économique des femmes et des filles non scolarisées, (iii) ou l'amélioration du niveau d'accès des filles à l'enseignement secondaire par leur maintien et à des formations de qualité.

En vue de mesurer rigoureusement l'impact et l'efficacité de ces interventions, il est prévu des études d'évaluation d'impact (EI) dans chaque pays et les interventions « Toutes les Filles à l'Ecole » (TFE) et « Espaces sûrs et clubs des futurs maris » (ES-CFM) au Niger. La première intervention vise à donner un appui financier (bourses d'études) aux adolescentes et la deuxième, concerne les adolescentes déscolarisées ou non scolarisées.

L'Institut National de la Statistique (INS), avec l'accord de la Banque Mondiale, a été retenu pour assurer la collecte des données sur le terrain, leur traitement et la production de rapports synthétiques d'enquêtes pour les besoins de cette évaluation.

Ce document fournit les détails du processus méthodologique utilisé par l'INS ainsi que le rapport synthétique de l'enquête de base dans le cadre de l'intervention « Toutes les Filles à l'Ecole ».

Outre le contexte et justifications, ce rapport synthétique comprend quatre (4) parties. La première (1<sup>ère</sup>) partie est consacrée aux objectifs de l'enquête, la deuxième (2<sup>ème</sup>) partie traite de la méthodologie utilisée pour la réalisation de l'enquête. La troisième (3<sup>ème</sup>) partie donne les principaux résultats issus de cette étude. Enfin, la quatrième (4<sup>ème</sup>) partie est consacrée à la conclusion.

## **II. Objectifs**

### **2.1 Objectif Général**

L'objectif général de cette enquête est de réaliser la collecte, le traitement et l'analyse des données de l'enquête de base dans le cadre de l'évaluation d'impact de l'intervention « Toutes les filles à l'école ».

### **2.2 Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agira de :

- préciser l'approche méthodologique utilisée ;
- présenter les principaux résultats de l'enquête de base ;
- proposer des recommandations.

## **III. Méthodologie**

### **3.1. Couverture géographique**

L'enquête de base « Toutes les Filles à l'Ecole » a eu lieu dans cinq (5) régions du Niger. Il s'agit des régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder. La population cible est composée des :

- filles en classe de 6<sup>ième</sup> au cours de l'année académique 2017/2018 ;
- garçons de 16-24 ans non mariés vivant dans les mêmes ménages que les filles sélectionnées ;
- les ménages de ces filles.

### **3.2. Calcul de la taille de l'échantillon**

L'échantillon global de l'enquête est basé sur les calculs des chercheurs principaux en vue de l'obtention d'une taille minimale permettant de détecter une différence significative entre les groupes (cibles et témoin).

Globalement, 2366 filles ont été sélectionnées sur la liste des filles admises en 6<sup>ième</sup> pour l'année académique 2017/2018. Le tableau ci-dessous donne les taux de couverture.

Pour chaque fille sélectionnée, un questionnaire ménage a été adressé au chef de ménage ou à toute personne compétente du ménage pour recueillir les informations sur les caractéristiques sociodémographiques du ménage. Si plusieurs filles sélectionnées vivent dans le même ménage, un seul questionnaire ménage a été rempli. En plus, lorsqu'il existe un homme de 16-24 ans non marié dans le ménage, il a été interviewé avec le questionnaire jeune homme.

**Tableau 1: Taux de réponse par type d'interviews**

Questionnaire	Nombre d'interviews		
	Attendus	Réalisés	Taux de réponse (%)
Ménage	2221	2221	100,0
Adolescente	2366	2275	96,2
Jeune-homme	597	576	96,5

### 3.3. Plan de sondage

La base de sondage des filles éligibles pour TFE proviennent du fichier national des élèves admis en classe de 6<sup>ième</sup> pour l'année académique 2017/2018 fourni par le Ministère des Enseignements Secondaires (MES). Les listes des filles des cinq régions cibles ont été extraites de ce fichier selon les conditions suivantes :

- être non résidentes de la localité abritant l'établissement ;
- être de nationalité nigérienne ;
- avoir une moyenne d'admission en classe de 6<sup>ième</sup> (moyenne au CM2 supérieure ou égale à 6 sur 10) ;
- être âgées de 15 ans au plus à la rentrée scolaire 2017/2018 ;
- être issues de familles vulnérables (orphelines, indigence des parents, handicap physique, ...).

C'est dans cette liste que 2366 filles ont été aléatoirement sélectionnées et réparties par région comme suit : 329 à Dosso, 551 à Maradi, 453 à Tahoua, 498 à Tillabéri et 535 à Zinder.

### 3.4. Outils de collecte

Au total, trois (3) outils de collecte ont été élaborés :

- i) Un questionnaire ménage adressé aux ménages sélectionnés et qui a permis de collecter des informations sur l'identification du ménage ;
- ii) Un questionnaire individuel pour les filles en classe de 6<sup>ième</sup>. Ce questionnaire a permis de collecter des données de base sur les populations cibles et témoins ;
- iii) Un questionnaire individuel pour les adolescents âgés de 16-24 ans.

### 3.5. Mise en œuvre de l'enquête

Un certain nombre d'échanges ont été organisés avec les différentes parties prenantes à savoir l'Unité de Coordination du Projet, le ministère des Enseignements Secondaires (MES), la Banque Mondiale, l'UNFPA et les Chercheurs Principaux. Ces échanges ont permis de mieux prendre en compte les attentes des uns et des autres

Ces échanges ont ainsi permis de finaliser la méthodologie de l'enquête et d'adapter les outils de collecte mis à la disposition de l'INS par les Chercheurs Principaux.

Une fois, les projets de questionnaires élaborés, il a été procédé au recrutement et à la formation de 252 agents pendant cinq (5) jours. Cette formation assurée par des cadres de

l'INS et du ministère des Enseignements Secondaires (MES) a porté sur diverses thématiques telles que les objectifs et résultats attendus de l'enquête, les techniques d'interviews et le remplissage des questionnaires à l'aide des tablettes.

A l'issue de la formation, 240 meilleurs agents ont été retenus dont 60 chefs d'équipe et 180 agents enquêteurs. Ce sont donc ces agents qui ont assuré la collecte pendant 15 jours. La collecte des données a été entièrement faite au moyen des tablettes. Une application spécifique a été conçue à cet effet. Compte tenu de l'âge et du genre de la population cible, les femmes enquêtrices ont été beaucoup plus privilégiées.

Afin d'apprécier, d'améliorer la qualité des données recueillies sur le terrain et surtout de vérifier la cohérence interne et la vraisemblance des informations collectées, sept (7) équipes de supervision ont suivi les équipes de collecte pendant une dizaine (10) de jours.

### **3.6. Limites de l'enquête**

Une des difficultés relevées est que certaines listes transmises par les Directions Régionales des Enseignements Secondaires (DRES) sont entachées d'erreurs. En effet, les listes n'étaient pas à jour dans la mesure où elles comportaient des filles ayant redoublé la classe de CM2, ou admises en 6<sup>ième</sup> mais qui se sont jamais présentées au collège.

Enfin, le retard accusé dans la mise en place de l'Unité de Coordination du projet et le changement de son ancrage institutionnel ont beaucoup pesé dans le démarrage à temps de l'enquête.

## IV. Principaux résultats de l'enquête

Dans cette partie, quelques principaux résultats de l'enquête de base TFE les plus pertinents au regard des thématiques de la pauvreté, de la scolarisation et de l'autonomisation des filles ainsi que de l'importance statistique sont présentés.

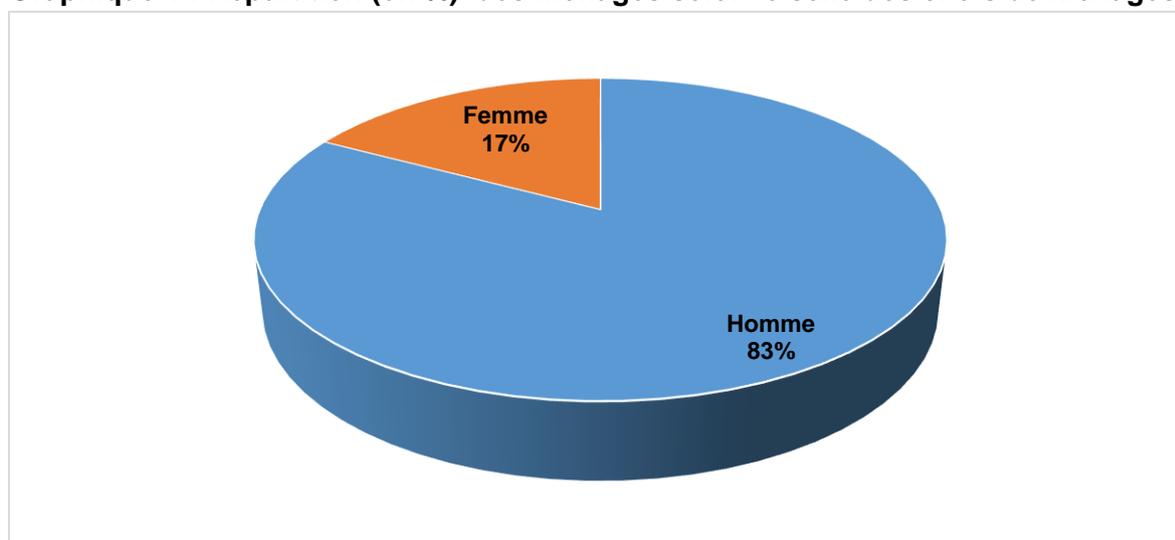
Les premiers résultats portent sur les caractéristiques des ménages d'origine des filles et des adolescents enquêtés.

### 4.1. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages

#### 4.1.1. Caractéristiques des chefs de ménage

Dans l'ensemble, 83% des ménages sont dirigés par des hommes et 17% par des femmes.

**Graphique 1 : Répartition (en %) des ménages selon le sexe des chefs de ménages**



Les chefs de ménages enquêtés ont en moyenne 49 ans et dirigent des ménages composés de 8,6 personnes. La taille des ménages varie de 7,6 personnes à Tahoua à 10 personnes à Maradi. On enregistre en moyenne 3,2 pièces par logement et dans chaque pièce, il y a près de 3 personnes.

**Tableau 2: Âge moyen des chefs de ménage, taille et nombre de pièces par ménage**

	Âge moyen du CM	Taille moyenne	Nombre de pièces	Personnes par pièce
Dosso	50	8,4	3,0	2,8
Maradi	47	10,0	4,2	2,4
Tahoua	48	7,6	2,5	3,0
Tillabéri	51	7,9	3,1	2,6
Zinder	49	9,0	3,0	3,0
<b>Ensemble</b>	<b>49</b>	<b>8,6</b>	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>

Plus de la moitié (55%) des ménages vivent dans des concessions à plusieurs unités d'habitation. Environ 25% sont dans des maisons individuelles ou villas.

**Tableau 3: Type de logement (%)**

Type de logement	Pourcentage (%)
Appartement	3,0
Maison individuelle ou villa	24,9
Maison dans une concession	55,2
Maison en bandes	10,2
Pièces sans dépendance	2,0
Autre	4,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>

Les populations cibles sont dans des logements dont les murs extérieurs sont en terre (46%) ou en pierres avec banco (26%) ou en bois/paille (13%).

**Tableau 4: Type des matériaux des murs extérieurs du logement**

Types de murs extérieurs du logement	Pourcentage (%)
Terre	45,8
Ciment/Béton/Pierres avec ciment	4,9
Pierres avec banco	25,9
Bois/Paille	12,6
Tôle en métal	0,1
Briques cuites	8,1
Terre stabilisée	1,2
Autre	1,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>

Les toits du bâtiment principal du logement des ménages enquêtés sont en général couverts de bois ou paille (48%), de terre (33%) ou de tôle en métal (16%).

**Tableau 5: Type de matériaux du toit du logement**

Type de matériau du toit	Pourcentage (%)
Tôle en métal	16,2
Béton	0,9
Peau	0,1
Bois/Paille	47,8
Terre	32,8
Paille	1,4
Autre	0,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>

Les puits aménagés constituent la principale source d'approvisionnement en eau de boisson des ménages. Environ 23% de ménages, utilisent l'eau provenant des fontaines publiques et 18% des forages.

**Tableau 6: Source d'approvisionnement en eau de boisson**

	Pourcentage (%)
Robinet du ménage	10,4
Robinet du voisin	6,2
Forage	18,0
Fontaine publique	22,5
Puits aménagés	25,5
Puits non aménagés	14,9
Eau de surface	1,9
Autre	0,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>

#### 4.1.2. Bien-être économique des ménages et activités économiques

L'indice de bien-être économique du ménage est construit à partir des données sur les biens des ménages et en utilisant l'analyse en composantes principales. Les informations sur les biens des ménages comprennent des données provenant du questionnaire ménage sur la possession par les ménages de certains biens de consommation, sur certaines caractéristiques du logement. Les résultats de cette analyse sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Ces résultats montrent que 40% des ménages sont classés dans les deux quintiles de bien-être les plus riches. C'est la région de Zinder qui enregistre la plus grande proportion de ces ménages avec environ 50% (riches ou très riches). A contrario, c'est dans les régions de Dosso et de Maradi que l'on retrouve les plus grandes proportions des ménages les plus pauvres.

**Tableau 7: Quintiles de bien-être économique par région**

Région	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche
Dosso	26,5	18,4	22,7	16,5	15,9
Maradi	23,0	25,8	21,5	17,9	11,8
Tahoua	19,4	20,1	19,2	24,3	17,1
Tillabéri	19,1	18,7	17,9	17,6	26,7
Zinder	14,4	16,0	20,0	22,5	27,1
<b>Ensemble</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,1</b>	<b>19,9</b>	<b>20,0</b>

Lors de la collecte des données de l'enquête de base TFE, des questions relatives à l'activité exercée dans les 12 derniers mois ont été posées aux hommes et aux femmes. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Dans l'ensemble, près des trois quarts (3/4) des ménages ont au moins un membre qui travaille sur les terres du ménage. Aussi, environ 35% des ménages comptent des membres qui s'occupent de l'élevage du bétail familial et 21% enregistrent des personnes travaillant dans la production non agricole.

Ainsi, il apparaît clairement que l'essentiel de l'activité exercée au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête par certains membres du ménage l'a été dans le secteur agricole au sens large et pour le compte du ménage.

**Tableau 8: Proportion des ménages pour lesquels au moins un membre du ménage a :**

Type d'activité	Pourcentage (%)
Travaillé dans la production agricole sur les terres du ménage	73,5
Travaillé dans l'élevage pour le compte du ménage	34,6
Travaillé dans la production non-agricole	21,1
Travaillé dans la production agricole pour autrui	9,0
Travaillé dans l'élevage pour autrui	4,1

#### 4.1.3. Nuptialité

Les questions sur la nuptialité ont été recueillies auprès des personnes de 10 ans et plus. Ces informations sont résumées dans le tableau ci-dessous. Il ressort de l'analyse des données de ce tableau que 8,5% des personnes ayant un âge compris entre 15 et 17 ans étaient déjà en union au moment de l'enquête dont près de 13% chez les femmes et près de 3% chez les hommes.

**Tableau 9: Répartition des enfants de moins de 18 ans déjà en union par sexe**

Age	Homme	Femme	Ensemble
15	2,7	7,4	5,4
16	2,4	14,1	9,5
17	3,2	22,3	13,3
<b>Ensemble</b>	<b>2,8</b>	<b>12,7</b>	<b>8,5</b>

## 4.2. Caractéristiques des adolescentes scolarisées

Maintenir les filles à l'école jusqu'au secondaire est l'un des objectifs que se sont fixées les plus hautes autorités du Niger afin de relever les âges aux premiers événements reproducteurs (mariage et fécondité). Pour ce faire, il est capital que les filles scolarisées y restent et que les barrières pouvant compromettre les études soient diagnostiquées et traitées.

### 4.2.1. Pratique d'Activités Génératrices de Revenu (AGR) chez les filles scolarisées

Il ressort des résultats de l'enquête résumés dans le tableau ci-dessous que globalement, 13% des filles actuellement en classe de 6<sup>ième</sup> exercent en plus, une AGR. Cette dernière est essentiellement constituée des activités de vente (en boutique, sur table, après transformation) pour au moins un quart (1/4) des cas.

La réalisation d'une AGR pour une fille scolarisée peut l'amener à l'abandon scolaire ; un appui financier à l'endroit de ces filles et de leurs ménages pourrait les aider à mieux se concentrer sur leurs études.

**Tableau 10: Répartition (en %) des enquêtées selon le type d'activités réalisées dans les 30 derniers jours**

	Effectifs	Pourcentage (%)
<b>A exercé une AGR</b>	<b>302</b>	<b>13,3</b>
- fait des travaux ménagers ou travaillé dans un bureau comme nettoyeuse	7	2,3
- travaillé comme vendeuse dans une boutique, un conteneur ou magasin	75	24,8
- travaillé comme vendeuse à une table ou à un stand au marché	30	9,9
- effectué d'autres activités de vente	83	27,5
- transformé des aliments pour la vente	77	25,5
- fait du raccommodage, de l'artisanat, la couture, ou la teinture	9	3,0
- travaillé comme esthéticienne	1	0,3
- travaillé dans un restaurant ou dans un hôtel	1	0,3
- autre AGR	43	14,2

#### 4.2.2. Aspirations en matière d'éducation

Des informations sur les aspirations aussi bien des filles que de leurs parents en matière d'éducation ont été également recueillies et sont dans le tableau ci-dessous. L'analyse de ces données montre globalement une convergence des attentes des adolescentes et de leurs parents quant au niveau d'étude à atteindre. En effet, 59% des filles enquêtées souhaitent réaliser des études supérieures, c'est autant ce que les parents souhaitent pour elles. Toutefois, 47% des filles enquêtées estiment qu'elles sont capables de faire des études supérieures.

**Tableau 11: Aspiration des enquêtées sur l'éducation**

	Niveau d'éducation dont:		
	l'enquêtée se sent capable d'atteindre	l'enquêtée souhaite atteindre	les parents de l'enquêtée souhaitent qu'elle atteigne
Pas d'éducation	0,4	0,3	0,4
Un peu d'école primaire	0,1	0,0	0,0
Ecole primaire terminée	0,6	0,4	0,4
Un peu de collège	2,0	1,1	1,9
Collège terminé	19,7	14,2	16,6
Un peu de lycée	5,5	3,0	3,3
Lycée terminé	24,6	22,4	18,6
Etudes supérieures	47,1	58,7	58,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 4.2.3. Mariage

La quasi-totalité des filles enquêtées ne sont pas encore mariées. En effet, seules 0,4% d'entre elles sont actuellement en union et ce taux est de 1,6% à Tahoua et de 0,4% à Tillabéri.

**Tableau 12: Pourcentage des adolescentes actuellement mariées ou promises**

Région	Mariée	Promise
Dosso	0,0	1,6
Maradi	0,0	4,0
Tahoua	1,6	15,0
Tillabéri	0,4	2,9
Zinder	0,0	2,0
<b>Ensemble</b>	<b>0,4</b>	<b>5,0</b>

On note cependant que 5% des adolescentes ont été déjà promises en mariage. Ce pourcentage varie de 1,6% à Dosso à 15% à Tahoua. En général, les filles sont promises en mariage à l'âge de 11 ans et l'union est planifiée autour de 16 ans avec quelques variantes régionales comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau 13 : Âge moyen des adolescentes promises**

Région	Age au moment où elles ont été promises	Age au moment où le mariage sera célébré
Dosso	11,8	19,0
Maradi	11,2	16,7
Tahoua	10,1	15,1
Tillabéri	12,0	16,7
Zinder	11,6	14,4
<b>Ensemble</b>	<b>10,7</b>	<b>15,7</b>

#### **4.2.4. Préférences en matière de fécondité**

Il convient de noter que presque aucune des filles enquêtées n'a encore donné naissance. Lors de cette enquête de base, il a été demandé aux adolescentes leurs aspirations sur leur future fécondité.

Ainsi, les enquêtées souhaiteraient avoir leur premier enfant à l'âge de 20 ans et espaceraient leurs naissances d'au moins 21 mois. Le nombre idéal d'enfants est estimé à 7, reparti presque équitablement entre filles et garçons.

**Tableau 14 : Préférences en matière de fécondité pour toutes les adolescentes**

	Moyenne
Age souhaité pour avoir le premier enfant (en années)	20,4
Durée d'espacement idéale entre deux naissances (en mois)	21,5
Nombre idéal d'enfants	7,1
Nombre idéal de garçons	3,5
Nombre idéal de filles	3,6

#### **4.2.5. Connaissance des méthodes contraceptives**

Les résultats montrent que certaines adolescentes scolarisées connaissent les méthodes contraceptives. Il s'agit notamment des pilules (44%), des implants (34%), des injectables (42%), de la stérilisation féminine (22%) et des condoms masculins (16%).

**Tableau 15: Pourcentage des adolescentes connaissant les méthodes contraceptives**

Méthodes contraceptives	Pourcentage (%)
Stérilisation féminine	22,0
Stérilisation masculine	7,9
DIU	10,5
Injectables	41,5
Implants	33,9
Pilule	44,2
Condom masculin	15,6
Condom féminin	7,6
Pilule du lendemain	7,6
Méthode des jours fixes	5,3
MAMA	12,8
Méthode du rythme	6,5
Retrait	5,8
Autre	4,0

Les principales sources d'informations des adolescentes sur la Planification Familiale sont les membres de la famille (41%), les ami(e)s (29%) et les agents de santé (19%). Une proportion non négligeable (13%) des filles ont eu l'information sur la PF par l'intermédiaire du personnel de l'école.

**Tableau 16: Sources d'informations sur les méthodes contraceptives**

Sources d'informations	Pourcentage (%)
Agent(s) de santé	18,9
Membre(s) famille	41,3
Amie(s)	28,7
Espaces surs	9,3
Autres clubs de santé	2,1
Personnel scolaire	12,8
Autres	13,7

#### **4.2.6. Connaissances, attitudes et pratiques sur le VIH/Sida**

Seulement sept (7) adolescentes scolarisées sur dix (10) ont déjà entendu parler du Sida. Parmi elles, environ 61% ont déclaré que le VIH peut se transmettre de la mère à l'enfant par l'allaitement, 54% durant la grossesse et 51% lors de l'accouchement. Près de 45% des enquêtées estiment que le VIH se transmet par piqûres de moustiques et 25% pensent que l'on peut réduire le risque de contracter le sida en utilisant un condom au cours de chaque rapport sexuel.

Environ 5% des filles interviewées ont déjà effectué le test de dépistage du VIH/sida.

**Tableau 17: CAP VIH/SIDA**

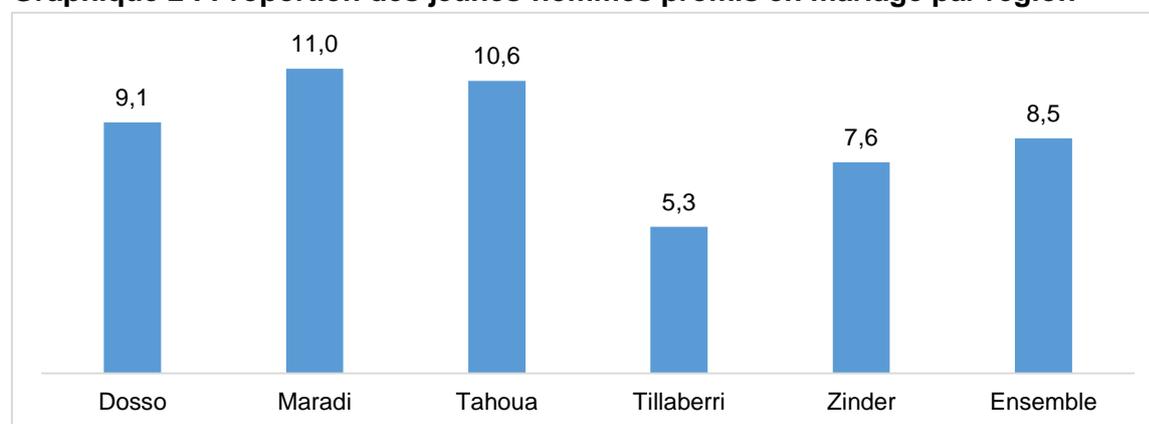
	<b>Pourcentage (%)</b>
<b>Entendu parler de VIH ou de sida</b>	<b>70,5</b>
<b>dont:</b>	
- On peut réduire le risque de contracter le VIH en ayant juste un seul partenaire sexuel qui n'est pas infecté et qui n'a aucun autre partenaire sexuel	49,6
- On peut contracter le VIH par les piqûres de moustiques	44,8
- On peut réduire le risque de contracter le VIH en utilisant des condoms au cours de chaque rapport sexuel	25,2
- Il est possible qu'une personne paraissant en bonne santé ait, en fait, le VIH	37,3
- Le VIH peut être transmis de la mère à son enfant durant la grossesse	53,7
- Le VIH peut être transmis de la mère à son enfant durant l'accouchement	50,8
- Le VIH peut être transmis de la mère à son enfant en allaitant	60,5
<b>A déjà fait un test du VIH</b>	<b>5,2</b>

### 4.3. Situation des hommes de 16-24 ans

#### 4.3.1. Intention future de mariage et opinions associées

Il ressort de l'analyse des résultats du graphique ci-dessous que très peu de jeunes hommes sont promis en mariage. En effet, c'est à peu près un homme sur dix qui est promis en mariage. Cependant, cette proportion varie selon les régions, allant de 5,3% à Tillabéri à 11% environ à Maradi.

**Graphique 2 : Proportion des jeunes-hommes promis en mariage par région**



L'analyse des réponses exprimées par les jeunes hommes montre que dans l'ensemble, ces derniers sont globalement libres de choisir les femmes avec qui ils vont se marier. Ainsi, environ sept (7) adolescents sur dix (10) estiment qu'ils sont complètement libres de choisir leurs femmes. Au niveau régional, ce sentiment semble être partagé à l'exception de la région de Maradi où environ 38% des garçons ont affirmé qu'ils ne sont qu'en partie libres d'effectuer ce choix.

**Tableau 18: Liberté du choix des femmes dans les localités des jeunes hommes par région**

Région	Complètement	En partie	Pas vraiment	Pas du Tout
Dosso	69,7	25,8	0,0	4,5
Maradi	55,1	38,2	3,7	2,9
Tahoua	74,1	22,4	3,5	0,0
Tillabéri	64,4	25,8	5,3	4,5
Zinder	74,5	18,5	5,1	1,9
<b>Ensemble</b>	<b>67,0</b>	<b>26,2</b>	<b>4,0</b>	<b>2,8</b>

Par rapport à l'âge au premier mariage des filles, les jeunes hommes pensent que ces dernières doivent se marier à un très jeune âge. C'est seulement 1,4% des jeunes hommes enquêtés qui pensent que les filles doivent se marier à plus de 25 ans (tableau 19). A Zinder par exemple, près de 61% des adolescents estiment que l'âge idéal au mariage des filles doit être compris entre 18 et 24 ans, et près de 37% pensent que cet âge ne doit pas dépasser 18 ans.

**Tableau 19: Opinion des jeunes hommes sur l'âge idéal au mariage des filles**

Région	moins de 18 ans	18-24ans	25 et plus
Dosso	40,9	57,6	1,5
Maradi	60,3	39,0	0,7
Tahoua	54,1	45,9	0,0
Tillabéri	39,4	58,3	2,3
Zinder	36,9	61,1	1,9
<b>Ensemble</b>	<b>46,0</b>	<b>52,6</b>	<b>1,4</b>

#### 4.3.2. La responsabilité au sein d'un couple

Il ressort de l'analyse des opinions des jeunes hommes enquêtés qu'au sein d'un couple, les responsabilités sont partagées.

En effet, avoir un niveau d'éducation supérieur dans la famille, gagner de l'argent pour la famille et aller chercher de l'eau s'il n'y a pas de pompe ou robinet relève de la responsabilité des hommes. La proportion des enquêtés qui ont exprimé ces opinions est respectivement de 54,3%, 81,9% et 62%.

Quant au lavage et nettoyage de la cuisine ainsi que l'alimentation et toilette des enfants, la femme en est responsable selon les réponses des enquêtés. Il ressort que plus de sept (7) hommes sur dix (92,7% et 78,8%) pensent que la femme est respectivement responsable de la cuisine et l'alimentation des enfants.

**Tableau 20: Avis des jeunes hommes sur les responsabilités au sein d'un couple**

	L'homme	La femme	Les deux
Avoir niveau d'éducation supérieur dans la famille	54,3	6,6	39,1
Gagner de l'argent pour la famille	81,9	0,5	17,5
Etre responsable du lavage, du nettoyage et de la cuisine	1,4	92,7	5,9
Aller chercher de l'eau s'il n'y a pas de pompe à eau ou robinet	62,0	26,7	11,3
Etre responsable de l'alimentation et de la toilette des enfants	5,0	78,8	16,1
Etre chargé de s'occuper des personnes malades	26,2	12,3	61,5
enfants dans leurs études à la maison	38,9	9,2	51,9

#### 4.3.3. Préférence en matière de fécondité chez les hommes

En matière de fécondité, les jeunes hommes enquêtés semblent avoir encore des comportements pro-natalistes. Les résultats montrent que plus de 47% des hommes veulent avoir 5 à 9 enfants et 46 % sont prêts à avoir plus de 10 enfants. On note cependant, une faible variation de ces résultats selon les régions concernées par l'enquête.

**Tableau 21: Avis des jeunes hommes sur le nombre d'enfants à avoir**

Région	moins de 5 enfants	5 à 9 enfants	10 enfants et plus
Dosso	1,6	36,5	61,9
Maradi	5,3	38,9	55,7
Tahoua	9,4	38,8	51,8
Tillabéri	5,5	59,4	35,2
Zinder	9,0	0,0	37,4
<b>Ensemble</b>	<b>6,6</b>	<b>47,3</b>	<b>46,1</b>

#### 4.3.4. Connaissance des moyens de contraception chez les adolescents

Le condom, la pilule et les injectables sont les principaux moyens de contraception connus par les jeunes hommes cibles de cette enquête. La proportion des hommes qui ont déclaré connaître ces moyens est respectivement de 76%, 67% et 46%. Les autres moyens de contraception restent encore peu connus.

**Tableau 22: Proportion des jeunes-hommes qui connaissent les moyens de contraception**

	Pourcentage (%)
Stérilisation féminine	41,1
Stérilisation masculine	24,7
DIU	16,7
Injectables	46,4
Implants	26,7
Pilule	67,7
Condom	76,0
Condom féminin	26,2
Pilule du lendemain	15,3
Méthode des jours fixes	13,0
Mama	19,4
Méthode du rythme	14,2
Retrait	23,8

#### 4.3.5. Connaissance des adolescents en matière du VIH/SIDA

Les résultats de cette enquête montrent aussi que les jeunes hommes cibles connaissent globalement les voies de transmission du VIH.SIDA et les moyens de lutte contre ce fléau. A titre d'exemple, plus de six (6) hommes sur dix (10) savent que l'utilisation des condoms peut réduire le risque de contracter cette maladie. Néanmoins, il convient de noter que seulement 5,8% de ces jeunes ont fait le test du VIH/SIDA.

**Tableau 23: Connaissances et attitudes des jeunes en matière du VIH/SIDA**

	Pourcentages (%)
Avoir juste un seul partenaire sexuel qui n'est pas infecté et qui n'a aucun autre partenaire sexuel peut réduire le risque de contracter le VIH	62,5
Le VIH peut se contracter par les piqûres de moustiques	33,8
L'utilisation des condoms au cours de chaque rapport sexuel peut réduire le risque de contracter le VIH	64,7
Une personne paraissant en bonne santé peut avoir le SIDA	46,0
Le VIH peut être transmis de la mère à son enfant durant la grossesse	47,0
Le VIH peut être transmis de la mère à son enfant durant l'accouchement	44,5
Le VIH peut être transmis de la mère à son enfant en allaitant ?	43,1
Il existe des médicaments spéciaux qu'un médecin ou une infirmière peut donner à une femme infectée par le VIH pour réduire le risque de transmission à son enfant	46,2
Avez-vous déjà fait un test du VIH	5,8

## Conclusion

L'enquête de base pour l'intervention « Toutes les filles à l'école » a couvert cinq régions du Niger (Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder) et a porté sur 2275 filles en classe de 6<sup>ème</sup>. Il ressort de l'analyse des données issues de cette enquête que :

- la majorité des filles enquêtées sont issues des ménages avec des conditions de vie modestes ;
- 58,7% des adolescentes souhaitent faire des études supérieures et 47,1% se sentent capables d'accomplir ce vœu. On note à ce niveau une convergence des attentes des adolescentes et de leurs parents quant aux vœux de réaliser des études supérieures. En effet, 58,8% des parents souhaitent voir leurs filles faire des études supérieures ;
- 5% de ces filles ont été déjà promises en mariage entre 11 et 12 ans ;
- 0,4% d'entre elles sont actuellement en union dont 1,6% à Tahoua ;
- 13% de ces filles exercent des activités génératrices de revenus (AGR) en plus de leurs études ;
- Plusieurs adolescentes connaissent des méthodes contraceptives et les plus connues sont les pilules (44%) et les injectables (42%). Leurs principales sources sont des membres de leur ménage (41,3%), les amis/amies (28,7%). Les Espaces Sûrs (ES) ne constituent que 9,3% comme source d'information ;
- La majorité (52,6%) pense que l'âge idéal pour se marier doit se situer entre 18 et 24 ans, l'âge pour la première naissance autour de 20 ans et l'espacement de naissance entre deux enfants autour de 21 mois ;
- La majorité de ces filles enquêtées connaissent les inconvénients du mariage précoce. Ainsi, 43,9% citent comme conséquences le risque de ne pas pouvoir terminer son éducation et 40,9% citent le risque de faire face à une mortalité post-natale plus importante ;
- 70% de ces filles connaissent le VIH/SIDA et ses différentes modes de transmission. Ainsi, 61% citent la transmission Mère-enfant, 54% au cours de la grossesse. Il est cependant à relever que 45% de ces filles citent les piqûres de moustiques comme moyen de transmission du VIH/SIDA.

Ainsi, cette enquête a permis d'avoir des informations à jour sur la situation des filles en première année du secondaire. En attendant l'analyse approfondie qui sera faite par le groupe des Chercheurs Principaux conformément à la convention, ces résultats peuvent servir à l'établissement d'une situation de référence avant le démarrage des interventions. Ils permettront sans doute aux Chercheurs principaux qui accompagnent le processus, de procéder à la sélection aléatoire des filles cibles et témoins afin que la mise en œuvre des activités, tant attendue, puisse débuter dans les meilleurs délais.

## Annexes

### Annexe 1 : Opinions sur l'égalité du genre avant le mariage (au niveau ménage)

	Totalement d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Il est important que les filles aient accès à l'éducation	67,7	30,7	1,0	0,6
Il est plus important pour les garçons que pour les filles d'avoir accès à l'éducation	44,2	31,3	19,2	5,2
Il est important que les filles aient la possibilité de choisir leur futur conjoint	50,7	41,5	4,7	3,1
Il est plus important pour les garçons que pour les filles d'avoir la possibilité de choisir leur futur conjoint	39,9	38,0	17,5	4,7
Il est important que les filles aient la possibilité de choisir l'âge auquel se marier	29,8	41,7	20,6	7,9
Il est plus important pour les garçons que pour les filles d'avoir la possibilité de choisir l'âge auquel se marier	36,8	39,1	19,0	5,1

### Annexe 2 : Opinions sur l'égalité dans le couple (au niveau ménage)

	Totalement d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Il est important que les femmes puissent continuer à avoir accès à l'éducation	49,9	41,0	6,5	2,6
Il est plus important pour les hommes que pour les femmes de pouvoir continuer à avoir accès à l'éducation	38,6	40,0	17,1	4,4
Il est important que les femmes aient la possibilité de travailler et d'être rémunérée	23,3	49,9	19,8	7,0
Il est plus important pour les hommes que pour les femmes d'avoir la possibilité de travailler et d'être rémunéré	35,6	45,4	14,8	4,2
Il est important que les femmes puissent participer à la prise de décisions au sein du ménage	20,1	53,5	20,0	6,5
Il est plus important pour les hommes que pour les femmes de pouvoir participer à la prise de décisions au sein du ménage	34,1	46,3	15,8	3,8
Il est important que les femmes puissent participer au contrôle des dépenses effectuées au sein du ménage	17,9	34,8	33,2	14,1
Il est plus important pour les hommes que pour les femmes de pouvoir participer au contrôle des dépenses effectuées au sein du ménage	22,6	38,9	28,3	10,2
Il est important que les femmes puissent décider ou non d'utiliser un moyen de contraception et qu'elles puissent choisir leur mode de contraception	17,9	34,8	33,2	14,1
La décision d'utiliser ou non un moyen de contraception et le choix du mode de contraception reviennent davantage à l'homme qu'à la femme	22,6	38,9	28,3	10,2
Il est important que les femmes puissent décider du nombre d'enfants à avoir	8,7	24,7	42,7	23,9
La décision du nombre d'enfants à avoir revient	21,9	34,1	29,3	14,7

	<b>Totalement d'accord</b>	<b>D'accord</b>	<b>Pas d'accord</b>	<b>Pas du tout d'accord</b>
d'avantage à l'homme qu'à la femme				
Il est important que les hommes participent aux tâches ménagères	15,7	33,1	31,1	20,1
Il est plus important pour les femmes que pour les hommes de participer aux tâches ménagères	37,1	37,2	18,8	6,9
Il est important que les femmes soient libres d'aller et venir en dehors de la maison	4,7	15,3	42,1	37,8
Il est plus important pour les hommes que pour les femmes de pouvoir être libre d'aller et venir en dehors de la maison	31,3	35,1	22,3	11,3
Dans notre pays, les femmes et les hommes devraient avoir les mêmes droits et devoirs	15,5	20,4	30,4	33,7

### **Annexe 3 : Répartition (en %) des enquêtées selon le type de formation suivie**

<b>Pourcentage des adolescentes ayant suivi</b>	<b>Pourcentage</b>
Formation professionnelle	6,0
Formation en gestion, business, entrepreneuriat	0,9
Cours en compétences de vie	2,9

### **Annexe 4 : Avantages du mariage avant 18 ans selon les enquêtées**

<b>Région</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Avoir des enfants rapidement	71,6
Trouver facilement un mari	49,6
Travailler davantage	17,7
Autre	6,4

### **Annexe 5 : Inconvénients du mariage avant 18 ans selon les enquêtées**

<b>Région</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Avoir plus de risque de contracter des MST	22,3
Avoir une faible fécondité	21,1
Avoir plus de risque de subir des violences domestiques	25,5
Ne pas profiter de sa jeunesse	27,3
Risquer d'être veuve plus tôt	5,6
Risquer de ne pas pouvoir terminer son éducation	43,9
Faire face à une mortalité post-natale plus importante	40,9
Autre	12,6

**Annexe 6 : Aspiration de l'enquêtée sur les métiers à réaliser**

	<b>Métier dont:</b>		
	<b>l'enquêtée se sent capable d'exercer</b>	<b>l'enquêtée souhaite d'exercer</b>	<b>les parents de l'enquêtée souhaitent qu'elle exerce</b>
Aucun métier	2,1	1,6	1,8
Grand agriculteur/éleveur de bétail	1,2	0,9	0,7
Petit agriculteur/berger	0,6	0,3	0,5
Autorité administrative/dirigeant d'entreprise	9,0	8,9	10,0
Professions intellectuelles et scientifiques/Cadre supérieur	51,3	54,6	54,8
Cadre moyen et technicien	25,6	25,2	25,5
Employé et indépendant du commerce	4,4	3,1	3,0
Artisan et ouvrier	2,4	2,2	1,5
Forces armées et police	3,3	3,2	2,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>